

Masseur Kinésithérapeute à mi-temps

Le CH Gérard Marchant de TOULOUSE recrute un Masseur Kinésithérapeute à mi-temps.

Missions :

Travaillant en étroite collaboration avec l'équipe médicale (sur prescription médicale) et l'équipe soignante, le masseur kinésithérapeute établit un bilan qui comprend notamment le diagnostic kinésithérapique et les objectifs de rééducation, ainsi que le choix des actes qui lui paraissent les plus appropriés.

Le masseur-kinésithérapeute :

- Assure les soins de kinésithérapie sur prescription médicale
- Prend connaissance de l'état clinique du patient et adapte son traitement en fonction de ce dernier • Collabore avec les différents acteurs de santé
- Intervient dans tous les domaines de la rééducation selon les différentes pathologies rencontrées au sein de l'établissement.

Activités principales :

Soins et organisation :

- Connaît et organise la prise en charge en kinésithérapie de patients porteurs de pathologies diverses (respiratoires, traumatologiques, neurologiques, pertes d'autonomie, ...)
- Effectue un diagnostic initial de prise en charge
- Propose et décide un plan de prise en charge fondé sur le diagnostic effectué
- Participe à la planification des soins de kinésithérapie en concertation avec l'équipe soignante
- Met en œuvre le traitement kinésithérapique en adaptant les gestes professionnels réalisés aux caractéristiques de chaque patient
- Effectue un bilan final en évaluant avec le patient la réponse aux objectifs de prise en charge
- Assure la traçabilité de ses soins (dossier informatisé Cortexte)
- Connaît et respecte les différents protocoles du service et protocoles institutionnels (hygiène...)
- Maîtrise le vocabulaire technique lié à son activité
- Priorise les prises en charge avec l'équipe Relation et communication :
 - **Avec le patient et sa famille :**
 - Favorise une communication la plus adaptée à l'état de la personne en établissant un climat de confiance et en favorisant son expression
 - Explique les objectifs attendus, argumente les choix et priorités pour recueillir le consentement du patient et susciter son adhésion au projet de prise en charge
 - Explique les gestes réalisés et le déroulement des séances.
 - S'assure de la compréhension du patient.
 - **Avec les équipes de soins :**
 - Travaille en collaboration avec les différents professionnels de santé (IDE, AS, ergothérapeute, différentes équipes mobiles...)

- Participe aux staffs et réunions de concertation pluridisciplinaires.
- Assure un retour de l'évolution de la prise en charge au médecin prescripteur.
- S'implique dans la réalisation et la mise en place de protocoles de soins.

- **En institutionnel :**

- Participe aux actions institutionnelles de prévention en santé.
- Connait et s'investit dans les projets de soins (services, établissement) dans le cadre de son champ professionnel.

Compétences requises :

- Organiser, adapter et réguler sa propre activité pour faire face aux aléas et variations de la demande, déterminer les priorités (gestion de l'urgence)
- S'inscrire dans une cohérence de discours entre IDE, kinésithérapeute, médecin, AS et coopérer avec les différents acteurs.
- Elaborer un diagnostic en kinésithérapie
- Concevoir et conduire un projet de soin dans son domaine de compétences
- Concevoir et conduire une démarche de conseil, d'éducation, de prévention et dépistage en kinésithérapie
- Mettre en œuvre les activités de rééducation, de réadaptation et de réinsertion dans le domaine de la kinésithérapie
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation
- Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle
- Participer au choix du matériel spécifique à sa pratique et à la manutention des patients.
- Respecter les risques liés à son activité et savoir appliquer les consignes de sécurité.
- Respecter les facteurs de risque liés à la pathologie du patient ou à une intervention chirurgicale.
- Savoir appliquer les techniques de kinésithérapie manuelles et/ou instrumentales requises (respiratoire, traumatologie, neurologie, gériatrie)
- Savoir appliquer les techniques de manutention des patients polytraumatisés et /ou inconscients.
- Préparer le patient et participer aux premiers secours.
- Participer à la prévention des TMS.
- Conduire la ré autonomisation.

Modalités de recrutement :

- Diplôme d'état requis.
- Expérience en gériatrie et psychiatrie appréciée.
- Temps de travail : 50%
- Repos fixes samedi-dimanche.
- CDD 6 mois renouvelable.
- Rémunération selon grille de la fonction publique hospitalière : 916 € net en début de carrière.
- Reprise d'ancienneté effectuée.

Les candidatures doivent être adressées à :

secretariat.drh@ch-marchant.fr